

360 INGENIERIE
Immatriculée 885 207 779 RCS Evry
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Aulnaye Dracourt 91300 Massy

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/08/2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
Et le 30 aout,

Le soussigné :

- **MAISON CAULIER**, société à responsabilité limitée au capital de 100 euros dont le siège est sis 16 rue Rosa Parks 91420 Morangis, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 911 313 112, représentée par Madame Célia CAULIER dument habilité pour les présentes

Ordre du jour

L'assemblée générale est convoquée sur l'ordre du jour rappelé ci-dessous :

- Transfert de siège social
- Pouvoir pour formalités.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

PREMIERE RESOLUTION
(Transfert du siège social)

L'associé unique décide de transférer le siège social au 6 rue de l'Aulnaye Dracourt 91300 Massy.

L'article 4 des statuts est modifié

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra de réaliser.

Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures. De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Massy, le 30 aout 2024

SARL MAISON CAULIER

Représentée par sa gérante,

Célia CAULIER

